



08 MARS

*Pour les droits des femmes,
l'égalité salariale et professionnelle*

19 MARS

Pour les salaires et les carrières

MONTREUIL > 29 FÉVRIER 2024

Aboutir,
ici
et
maintenant

EN DÉPIT des déclarations répétées du pouvoir en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la CGT déplore l'absence de réelles avancées. Dans la Fonction publique comme dans tous les secteurs professionnels, les inégalités persistent et les agressions sexuelles ou sexistes sont encore trop souvent le quotidien des femmes sur leurs lieux de travail.

Alors qu'elles représentent plus de 60 % des personnels, les femmes sont en moyenne rémunérées 14 % en moins que leurs collègues masculins dans les trois versants.

Une grande part de cette **discrimination salariale réside dans les taux de primes** versées qui jouent systématiquement en défaveur des femmes. C'est une des raisons qui conduit notre organisation syndicale à s'opposer à l'accroissement de la part de la rémunération au mérite – forcément payée via les régimes indemnitaires – qui ne manquerait pas d'aggraver cette situation. Une autre part importante de la différence vient de la **sous-valorisation des métiers à prédominance féminine** : nous demandons une discussion sur la requalification et la reconstruction des grilles salariales pour assurer enfin l'application de la loi qui garantit un salaire égal pour un travail de valeur égale.

A l'occasion du 8 mars, la CGT Fonction publique rappelle que l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris au travail, est un enjeu de justice sociale majeur qu'il faut faire aboutir, ici et maintenant.

Notre organisation syndicale appelle les agentes et les agents des trois versants de la Fonction publique à s'inscrire massivement dans la grève féministe du 8 mars et à participer, nombreuses et nombreux, aux manifestations organisées ce jour-là.

Depuis janvier 2022

+ 10,2 %

De l'indice des prix à la consommation (IPC)

valeur du point d'indice

+ 5,05 %

Pour 2022 et 2023

La CGT Fonction publique réaffirme l'urgence salariale, tant pour les fonctionnaires que les non-titulaires de la Fonction publique.

En particulier, le gel quasi continu de la valeur du point entre 2010 et 2021 inclus et son augmentation insuffisante en 2022 et 2023 pour couvrir l'inflation conduisent à de **graves pertes de pouvoir d'achat, à un tassement des déroulements de carrière et à un délitement dans la reconnaissance des qualifications.**

Alors que Gabriel Attal affirme vouloir dé-smicardiser le pays, notre organisation rappelle que **20 % des personnels ont des traitements compris entre le SMIC et le SMIC +10 %!**

.../...

Tout semble malheureusement indiquer que le ministre en charge de la Fonction publique s'apprête, au nom du gouvernement, à ne procéder à aucune augmentation générale des traitements pour l'année 2024.

Pire, par un décret publié le 22 février, le pouvoir exécutif vient d'acter de **nouvelles coupes budgétaires d'un montant de 10 milliards d'euros**.

Une fois de plus, les politiques et services publics vont payer un lourd tribut à cette austérité renforcée.

Ce sont des missions publiques essentielles au progrès social et à toute la population qui vont être gravement amputées.

Ce sont les personnels qui verront leur condition de travail encore se détériorer et leurs rémunérations sacrifiées.

Et, d'ores et déjà, de sombres mesures sont en préparation dans le cadre des budgets de 2025 en cours d'élaboration.

Une telle perspective n'est pas acceptable pour les plus de cinq millions d'agentes et d'agents qui œuvrent au quotidien pour le service public.

Ce n'est pas de rémunération au mérite dont elles et ils ont besoin mais de meilleures rémunérations de base pour toutes et tous. Ce ne sont pas de nouvelles restrictions budgétaires qui doivent être à l'ordre du jour mais les moyens nécessaires pour le bon accomplissement des missions publiques.

- ✓ La CGT Fonction publique demande une nouvelle fois l'ouverture d'**une négociation immédiate** pour acter des mesures salariales générales pour 2024 le plus rapidement possible.
- ✓ Notre organisation réclame en outre de fortes améliorations dans la **reconnaissance des qualifications et des déroulements de carrière**.
- ✓ Elle revendique les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public, tant pour les usagers que pour les personnels.
- ✓ Elle exige l'abandon du projet de loi Guerini sur la rémunération au mérite.

La CGT Fonction publique confirme son appel à la grève et aux manifestations le 19 mars dans l'unité la plus large, étape incontournable de l'élévation du rapport de force et du processus de mobilisation.